

Les secrétaires de mairie travaillent sous l'autorité directe d'un maire.

Leurs missions sont très variées :

- la mise en oeuvre de la politique décidée par les élus locaux ;
- le conseil aux élus ;
- la gestion des ressources humaines ;
- les affaires générales de la mairie : budget, comptabilité, achat public... ;
- le renseignement et les services à la population (état civil, urbanisme, élections...) ;
- la gestion d'équipements, ...

Les secrétaires de mairie ont, à ce titre, de très nombreux contacts avec les élus, la population, les entreprises, les autres administrations.

Le niveau de responsabilité exercé correspond à celui d'un cadre.

LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

Acteurs essentiels du service public local, les perspectives d'emploi des secrétaires de mairie sont réelles.

LES PRÉ-REQUIS

Le métier suppose un fort intérêt pour les contacts et le service public, de l'autonomie, de la diplomatie et de la disponibilité.

Il exige également une forte polyvalence et des connaissances transversales en matière de droit public, de comptabilité publique, ...

DISPOSITIF DE FORMATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI AUX FONCTIONS DE SECRETAIRES DE MAIRIE



QUAND LES TALENTS GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITES PROGRESSENT

LE DISPOSITIF DE FORMATION

La Région Bourgogne-Franche-Comté*, la Délégation Bourgogne-Franche-Comté du CNFPT, les Centres de Gestion et Pôle Emploi ont décidé d'unir leurs moyens pour proposer aux demandeurs d'emploi une formation qualifiante et rémunérée au métier de secrétaire de mairie afin d'intégrer les services de remplacement des Centres de Gestion.

Pour 2023, 8 départements participent à ce dispositif : Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort et Yonne.

La formation est programmée sur 4 mois. Elle compte 400 heures, dont 200 heures de formation théoriques et 200 heures de stages pratiques. Elle nécessite une implication importante des stagiaires. Les 200 heures de formations théoriques sont organisées, en proximité, dans les 8 départements. Elles sont assurées, pour des groupes de 10 à 15 demandeurs d'emploi, par des cadres territoriaux expérimentés.

Les modules portent entre autres sur les fondamentaux du métier : finances, état-civil, cimetière, élections, connaissance du milieu territorial, statut, paie, rédaction administrative, urbanisme, marchés publics, sécurité, archives, responsabilité civile et pénale des fonctionnaires.

Cette formation permet la création et la constitution d'un réseau de professionnels en lien avec les administrations locales et les services publics locaux (Préfecture, Trésor Public, archives départementales, etc.)

Le stage pratique est effectué en alternance avec le stage théorique auprès de secrétaires de mairie confirmés, qui ont un véritable rôle de tuteur tout au long de la formation. A l'issue de la formation, les missions de remplacement sont proposées, ainsi qu'un accompagnement dans l'emploi.

Ces missions permettent l'accès à un emploi pérenne à court et à moyen terme au sein d'une collectivité et/ou d'un établissement pour la quasitotalité des stagiaires.

*Sous réserve de la validation des élus régionaux

CONTACTS

	CNFPT	Centre de Gestion
Côte-d'Or	Florence BONFILS florence.bonfils@cnfpt.fr Tél : 03 80 74 77 25	Lionel RAMOS lionel.ramos@cdg21.fr Tél : 03 80 76 99 76
Doubs et Territoire de Belfort	Corinne AUBERT corinne.aubert@cnfpt.fr Tél : 03 84 90 15 61	Emina SIVAC recrutement@cdg25.org Tél : 03 81 99 36 31
Haute-Saône	Virginie DURAND virginie.durand@cnfpt.fr Tél : 03 81 41 98 46	Ricardo SALAS RIVERA salas-rivera.emploi@cdg70.fr Tél : 03 84 97 02 46
Jura	Aurore GRANDVUINET aurore.grandvuinet@cnfpt.fr Tél : 03 84 47 30 36	Agnès ARNOULD communication@cdgjura.fr Tél : 03 84 53 10 71
Nièvre	Cécile MARCEAU cecile.marceau@cnfpt.fr Tél : 03 86 21 86 41	Amandine SIMONIN amandine.simonin@cdg58.fr Tél : 03 86 71 66 10
Saône-et-Loire	Lionel ROUX lionel.roux@cnfpt.fr Tél : 03 85 38 80 05	Patricia BOUCASSOT boucassotp@cdg71.fr Tél : 03 85 21 19 19
Yonne	Aurélie SAMTMANN aurelie.samtmann@cnfpt.fr Tél : 03 86 52 94 14	Vanessa TACCONE interim@cdg89.fr Tél : 03 86 51 43 43